

Arbeitsgemeinschaft Tabakprävention Schweiz

21.02.2020 – 05:00 Uhr

Lutte contre le tabagisme: la Suisse perd 14 places dans le classement européen

Berne (ots) -

La Suisse, «patrie des multinationales du tabac», a plongé à l'avant-dernière place (35 sur 36) du «Tobacco Control Scale» et s'éloigne d'une prévention moderne du tabagisme et de la nicotine. Le Royaume-Uni occupe la première place dans le classement.

Une fois de plus, la Suisse a pris du retard dans la comparaison européenne des mesures de lutte contre le tabagisme. Cette situation résulte d'une décennie de blocage de la politique suisse de prévention du tabagisme: en 2016, la Suisse occupait encore la 21^e place et en 2013 la 18^e place. La Suisse reçoit à nouveau des notes particulièrement mauvaises, notamment en matière de restrictions de la publicité pour le tabac: aucun autre pays n'obtient une aussi mauvaise note dans cette catégorie.

Pour la cinquième année consécutive depuis 2007, le Royaume-Uni occupe la première place, et l'Irlande figure parmi les trois premiers du classement. Les succès remportés par ces deux pays interpellent: au Royaume-Uni, la proportion de fumeurs adultes a diminué de 5 % depuis 2011. En 2018, elle était encore de 15 %. En Irlande, la proportion de fumeurs a diminué de 6 % entre 2015 et 2019, passant de 23 à 17 %. À titre de comparaison, 27 % des Suisses fument, et ce chiffre grimpe même à 32 % chez les adolescents et les jeunes adultes. Un chiffre qui s'est stabilisé à un niveau élevé depuis 2007.

La protection de la jeunesse entravée

Contrairement à la Suisse, la plupart des pays européens améliorent régulièrement leurs mesures de lutte contre le tabagisme. En 2014, l'Union européenne a adopté de nouvelles normes qui, dans de nombreux domaines, vont bien au-delà des mesures prises en Suisse: par exemple, à partir du 20 mai 2020, la vente de tabacs aromatisés sera interdite dans tous les pays de l'Union européenne. Ceux-ci séduisent en particulier les jeunes. L'interdiction à l'échelle européenne des substances qui facilitent l'inhalation (et favorisent donc la dépendance à la nicotine) est entrée en vigueur en 2016. En Suisse, le lobby du tabac s'est défendu avec succès contre de telles propositions. En outre, au cours des trois dernières années, huit pays européens ont déjà introduit des paquets de cigarettes à emballage neutres (plain packaging) ou sont en train de mettre en oeuvre cette mesure très efficace, que le lobby du tabac combat par tous les moyens.

La Suisse est dépendante de l'Europe

En 2016, le Conseil national et le Conseil des États ont rejeté un premier projet de loi modéré sur les produits du tabac. Dans le nouveau projet, le Parlement s'obstine, dans de nombreux cas, à maintenir le statu quo ou ne préconise que des améliorations timides en matière de protection des enfants et des adolescents, qui sont déjà dépassées dans la plupart des pays européens. Si le Parlement adopte la loi sur les produits du tabac dans sa forme actuelle, la Suisse perdra une fois de plus l'occasion de moderniser réellement sa politique en matière de nicotine et de tabac.

La Suisse n'a pas encore ratifié la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la lutte antitabac (CCLAT) de 2004, qui définit des normes légales minimales communes. En Europe, à part la Suisse, seuls Andorre, le Liechtenstein et Monaco ne l'ont pas encore fait. Toutefois, des enquêtes réalisées ces dernières années montrent que la majorité de la population suisse serait clairement favorable à une interdiction de la publicité pour les produits du tabac et à une augmentation de l'impôt sur le tabac.

Le prix de vente: un moyen de prévention bloqué

Des impôts élevés sur le tabac sont le moyen le plus efficace de réduire la consommation de tabac et aussi des produits à base de nicotine, en particulier chez les jeunes. Le Parlement a bloqué ce mécanisme de protection sous la pression du lobby du tabac: depuis 2013, le Conseil fédéral n'a plus le pouvoir d'augmenter l'impôt sur le tabac. Depuis lors, toutes les hausses de prix ont profité aux producteurs. En Europe, en revanche, les États utilisent l'imposition du tabac comme un instrument de santé publique. La moitié des pays de l'UE prélèvent aujourd'hui un impôt de 75 % ou plus sur un paquet de cigarettes. Le niveau élevé des prix en Suisse, par rapport à l'UE, dissimule ce fait. En France voisine, un paquet de cigarettes coûtera en moyenne 10 euros à partir de novembre 2020.

Dans le domaine des cigarettes électroniques, c'est le Far West

Aujourd'hui, la Suisse n'a pas de réglementation légale au plan national pour les cigarettes électroniques. Elle ne sera introduite qu'avec la loi sur les produits du tabac, éventuellement dans deux ou trois ans. D'ici là, il n'y aura pas, au niveau fédéral, d'âge minimum légal pour la vente de cigarettes électroniques, aucune restriction légale de la publicité et aucune protection contre le «tabagisme passif». En outre, les cigarettes électroniques ne sont pas soumises à l'impôt sur le tabac et sont donc relativement bon marché, ce qui crée de fausses incitations, en particulier pour les jeunes. Parfois, les cantons se jettent dans la brèche et veulent étendre les dispositions cantonales sur les cigarettes aux cigarettes électroniques et autres nouveaux produits à base de tabac et de nicotine. Actuellement, seul le Valais et Bâle-Campagne ont fixé un âge minimum pour la vente de cigarettes électroniques.

La France a été le premier de nos voisins à agir de manière globale et à mettre les cigarettes électroniques sur un pied d'égalité avec les cigarettes, par exemple en ce qui concerne l'âge minimum de vente et la réglementation de la publicité. La Suisse ne peut

plus attendre: elle est également à la traîne en matière de cigarettes électroniques.

«The Tobacco Control Scale 2019 in Europe»

Depuis quinze ans, l'Association des ligues européennes contre le cancer compare les mesures prises par les pays européens pour réduire la consommation de tabac et les répertorie dans son «Tobacco Control Scale in Europe».

Le «Tobacco Control Scale 2019» a été publié le 20 février à Berlin lors de la «8th European Conference on Tobacco or Health».

Le rapport complet peut être téléchargé sur le site www.tobaccocontrolscale.org.

La consommation de tabac en Suisse: les chiffres

La consommation de tabac est à l'origine de 9 500 décès par an en Suisse. À titre de comparaison, environ 250 personnes meurent dans la circulation routière chaque année et 2 500 personnes sont tuées par la vague annuelle de grippe.

En Suisse, la consommation de tabac est responsable de 10 % de toutes les années perdues ou gâchées par la mort et la maladie.

En Suisse, la consommation de tabac entraîne des coûts médicaux directs d'au moins 3 milliards de francs. Il s'agit des frais engagés pour le traitement des maladies liées au tabac. Les pertes de production dues à la consommation de tabac s'élèvent à 2 milliards de francs suisses supplémentaires.

Vous trouverez de plus amples informations sur <http://ots.ch/Dn8vQ8>.

Contact:

Association suisse pour la prévention du tabagisme:

Luciano Ruccia, directeur, 078 633 14 42,

luciano.ruggia@at-schweiz.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100058010/100842063> abgerufen werden.